



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels enseignants
d'éducation et psychologues de l'éducation
nationale**

Affaire suivie par :

Rouen, le 24 juin 2025

DPE 1 – DPE 2

Rectorat de la région académique
168, rue de la Caponière
BP 46184
14061 Caen Cedex

Elodie LAMART
Secrétaire générale adjointe,
Directrice des relations et ressources humaines

DPE 3 – DPE 4 – DPE 5

Rectorat de la région académique
25, rue de Fontenelle
76037 Rouen Cedex

Mesdames et Messieurs les fonctionnaires stagiaires
nommé(e)s dans l'académie de Normandie
à la rentrée scolaire 2025

(Cf. liste jointe des gestionnaires
par discipline)

Mesdames et Messieurs les Chefs des établissements
publics du second degré (pour information)

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie,
DASEN du Calvados, de l'Eure, de la Manche,
de l'Orne et de la Seine-Maritime

Objet : Affectation en qualité de fonctionnaire stagiaire des lauréats des concours du second degré à la rentrée 2025.

Réf : Note de service du 18 avril 2025 parue au BO n° 18 du 1^{er} mai 2025.

L'affectation en qualité de fonctionnaire stagiaire est la première étape du parcours professionnel des personnels enseignants et d'éducation du second degré et des psychologues de l'Education Nationale. Elle comprend deux phases successives :

- la 1^{ère} conduite au niveau ministériel (DGRH) est interacadémique. Elle consiste à nommer les intéressé(e)s dans une académie ;
- la 2^{ème} intra-académique consistant à affecter les fonctionnaires stagiaires sur un poste, est de la compétence des recteurs.

La publication nationale des affectations dans les académies aura lieu **entre le 27 juin 2025 et le 7 juillet 2025** selon les disciplines.

La présente note de service s'adresse aux lauréats des concours de recrutement des professeurs du second degré public : professeurs agrégés, professeurs certifiés, professeurs d'EPS, professeurs de lycée professionnel et conseillers principaux d'éducation nommés dans l'académie de Normandie au 1^{er} septembre 2025.

Elle définit les règles et les modalités d'affectation en qualité de **fonctionnaire stagiaire** dans les établissements publics du second degré.



I) Dispositif d'accueil et d'information :

Un dispositif d'accueil téléphonique et d'information est mis en place jusqu'au 18 juillet au sein de la division des personnels enseignants et d'éducation du rectorat, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, aux numéros de téléphone affichés.

Vous trouverez également, ci-joint et sur le site académique, un organigramme des services de la Division des Personnels Enseignants (DPE) avec les coordonnées du ou de la gestionnaire de votre discipline auprès duquel ou de laquelle vous pourrez également prendre contact.

II) Calendrier de saisie des vœux :

La saisie des vœux d'affectation au sein de l'académie de Normandie se fera **selon les disciplines** (cf. annexe 3), aux dates suivantes :

- du lundi 30 juin 2025 à 15h au mardi 1^{er} juillet 2025 à 15h
- du jeudi 3 juillet 2025 à 15h au vendredi 4 juillet 2025 à 15h
- du lundi 7 juillet 2025 à 17h au mardi 8 juillet 2024 à 17h
- du mercredi 9 juillet 2025 à 17h au jeudi 10 juillet 2025 à 17h.

Attention : Ce calendrier peut éventuellement être modifié en fonction des dates des affectations ministérielles, et sous réserve d'incidents techniques. Toute modification sera annoncée en temps réel sur le site académique.

III) Saisie des vœux :

La saisie des vœux, au nombre de 5 et portant sur des zones géographiques, sans restriction, sera possible dans les créneaux indiqués ci-dessus, en utilisant l'application internet dédiée à l'adresse :

<https://bv.ac-normandie.fr/lilmac/Lilmac>

Seuls, les professeurs agrégés, qui ont vocation à enseigner en lycée, seront affectés de préférence sur des postes en lycée, dès lors qu'il en existera, à l'intérieur de la zone obtenue.

Dès la saisie de vos vœux, vous devez **immédiatement** adresser par courriel à l'adresse électronique de votre gestionnaire ou à l'adresse dpe@ac-normandie.fr, les justificatifs (cf. annexe 2) se rapportant à votre situation familiale, en précisant la discipline dans laquelle vous allez enseigner.

Le calendrier présenté en annexe 3 est à respecter impérativement. Les lauréats qui n'auraient pas saisi de vœux dans les délais impartis se verront affectés d'office sur un poste resté vacant.

IV) Résultats des affectations :

Les candidats seront classés en fonction d'un barème rappelé en annexe 1, dès lors que les pièces justificatives seront parvenues à la DPE dans les délais impartis. Les affectations prononcées au sein de l'académie, tiendront compte, dans toute la mesure du possible des vœux géographiques que les lauréats auront formulés et de leur situation personnelle. Elles seront communiquées aux intéressé(e)s par mail et courrier entre le 3 juillet et le 15 juillet 2025 selon les disciplines et aux chefs des établissements d'accueil par courriel aux mêmes dates.



V) Accueil dans l'académie :

Des journées de formation disciplinaire, d'échanges avec les corps d'inspection et les tuteurs, seront organisées la dernière semaine du mois d'août. Des informations complémentaires sur ce point vous seront communiquées ultérieurement.

VI) Prise de fonctions :

Vous serez nommé(e) professeur ou CPE stagiaire le 1er septembre 2025.

De même que les personnels titulaires, vous devrez vous présenter dans votre établissement le jour de la pré-rentrée, le vendredi 29 août 2025. Vous pourrez ainsi :

- ✓ prendre contact avec l'équipe de direction ;
- ✓ accomplir les formalités administratives indispensables à votre prise en charge administrative, ainsi qu'à la mise en paiement rapide de votre salaire ;
- ✓ être informé(e) de votre emploi du temps et de vos conditions de service.

Je vous souhaite d'ores et déjà la bienvenue dans notre académie et vous souhaite une excellente année scolaire 2025/2026.

Signé : Elodie LAMART

BAREME D'AFFECTATION

Les demandes sont classées en fonction d'un cumul de points prenant en compte les critères suivants, dès lors que les pièces justificatives sont parvenues à la DPE (cf. *annexe F de la note de service ministérielle parue au BO n° 18 du 1^{er} mai 2025*) :

1)- **Travailleurs handicapés ou bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou parent d'un enfant souffrant de handicap**

Report de la bonification attribuée lors de l'affectation nationale 1 000 points

2)- **Situation familiale :**

✓ **Rapprochement de conjoints** 150 points

Les bonifications sont accordées sur tous les vœux, à la condition que le 1^{er} vœu corresponde au groupement de communes incluant la résidence professionnelle ou privée du conjoint. La date limite du mariage ou du PACS est fixée au 30 juin 2025.

✓ **Enfant à charge de moins de 18 ans au 1^{er} septembre 2025** 75 points
(dans le cadre du rapprochement de conjoint et de l'autorité parentale conjointe)

✓ **Autorité parentale conjointe**
(enfant de moins de 18 ans au 01/09/2025) 150 points

Il s'agit d'un regroupement de la cellule familiale autour de l'enfant : garde alternée, garde partagée, droit de visite. La bonification est accordée sur tous les vœux à la condition que le 1^{er} vœu corresponde au groupement de communes incluant la résidence professionnelle ou privée de l'ex-conjoint.

3)- **Rang de classement au concours** : points attribués sur tous les vœux

- 1^{er} décile 300 points
- 2^{ème} décile 135 points
- 3^{ème} décile 120 points
- 4^{ème} décile 105 points
- 5^{ème} décile 90 points
- 6^{ème} décile 75 points
- 7^{ème} décile 60 points
- 8^{ème} décile 45 points
- 9^{ème} décile 30 points
- 10^{ème} décile 15 points
- Liste complémentaire 5 points

4)- **Lauréats de l'agrégation** 100 points

5)- **Ex contractuels :**

Les lauréats concours ayant obtenu la bonification de 200 points au barème national, se verront transposer cette bonification au niveau académique, à hauteur de 150 points. Ces points seront attribués dès lors que les pièces justificatives auront été adressées au bureau de la DPE concerné.

**PIECES JUSTIFICATIVES A ADRESSER AU RECTORAT
DES CONNAISSANCE DES RESULTATS D'AFFECTATION**

Rapprochement de conjoints

- Attestation de l'employeur du conjoint indiquant le lieu d'exercice et la nature de l'activité professionnelle ou attestation récente d'inscription à France Travail en cas de chômage ;
- Photocopie du livret de famille, ou extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- Pour les lauréats ni mariés ni pacsés avec enfant, livret de famille ou si enfant à naître, certificat de grossesse délivré au plus tard le 30 juin 2025 avec attestation de reconnaissance anticipée ;
- Pour les agents pacsés : un justificatif administratif établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité et extrait d'acte de naissance portant l'identité du partenaire et le lieu d'enregistrement du Pacs.

Rapprochement au titre de l'autorité parentale conjointe

- Attestation de l'employeur de l'ex-conjoint indiquant le lieu d'exercice et la nature de l'activité professionnelle ou attestation récente d'inscription à France Travail en cas de chômage ;
- Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- Décisions de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement.

Affectation conjointe de deux lauréats dans l'académie de Normandie

- Photocopie du livret de famille
ou pour les agents pacsés :
- L'attestation du tribunal d'instance établissant la conclusion du Pacs ;
- Un extrait d'acte de naissance des deux partenaires portant en marge les mentions du Pacs

Diplômes et certificats exigés à la nomination

- Diplôme de Master ou équivalent pour les lauréats des concours externes du Capes, Capet, Capeps, CAPLP disciplines générales et de CPE ;
- Diplôme de Master de psychologie comportant un stage professionnel ou de l'un des autres diplômes requis pour se prévaloir du titre de psychologue en application du décret n° 90-255 du 22 mars 1990 pour les lauréats des concours externes et internes de la session 2025 de Psyen.

Attention :

Les fraudes ou tentatives de fraudes peuvent entraîner l'annulation de l'affectation, des sanctions disciplinaires allant jusqu'à la perte du bénéfice du concours et des sanctions pénales pouvant aller jusqu'au paiement d'amendes et de peines d'emprisonnement.

CALENDRIER DE SAISIE DES VŒUX

<https://bv.ac-normandie.fr/lilmac>

Concours	Spécialité	Dates de saisie de vos vœux sur le serveur académique	Communication de votre affectation par mail et courrier
CAPES interne	LVE: italien	du lundi 30 juin 2025 15h au mardi 1 ^{er} juillet 2025 15h	à partir du jeudi 3 juillet 2025
Agrégation interne	LVE: italien		
Agrégation externe	LVE: italien		
CAPES externe	LVE: italien		
CAPES interne	LVE: portugais		
Agrégation externe	LVE: portugais		
CAPES externe	LVE: portugais		
Agrégation externe	LVE: russe		
Agrégation interne	Lan Fran: basque		
CAPES externe	LREG: basque		
Agrégation interne	Lan Fran: breton		
CAPES externe	LREG: breton		
Agrégation interne	Lan Fran : catalan		
CAPES externe	LREG: catalan		
Agrégation interne	Lan Fran : corse		
CAPES externe	Langue corse		
Agrégation interne	Lan Fran: occitan l oc		
CAPES externe	LREG: occitan-langue d'oc		
Agrégation interne	Lan Fran: créole		
CAPES externe	LREG: créole		
CAPES interne	Tahitien		
CAPES interne	Langues kanak: drehu		
CAPES externe	Langue des signes française		
CAPES interne	Sciences économiques et sociales		
Agrégation interne	Sciences économiques et sociales		
Agrégation externe	Sciences économiques et sociales		
CAPES externe	Sciences économiques et sociales		
CAPLP externe	Métiers alim: opt boulang pâtis		
CAPLP interne	Section diverses horticulture		
Troisième concours du CAPLP	Navigation fluviale et rhénane		
CAPLP externe	Conducteurs routiers		
CAPLP interne	Conducteurs routiers		
CAPET interne	Esthétique cosmétique		
CAPLP interne	Esthétique cosmétique		
CAPLP interne	Coiffure		
Conseillers princ éduc interne	CPE		
Conseillers princ éduc externe	CPE		
Troisième concours du CPE	CPE		
PSYEN int public	PsyEN EDA		
PSYEN 3ème voie public	PsyEN EDA		
PSYEN ext public	PsyEN EDA		
PSYEN int public	PsyEN EDCOSP		
PSYEN 3ème voie public	PsyEN EDCOSP		
PSYEN ext public	PsyEN EDCOSP		

Concours	Spécialité	Dates de saisie de vos vœux sur le serveur académique	Communication de votre affectation par mail et courrier
CAPES interne	Documentation	<p style="text-align: center;">du jeudi 3 juillet 2025 15h</p> <p style="text-align: center;">au vendredi 4 juillet 2025 15h</p>	<p style="text-align: center;">à partir du mardi 8 juillet 2025</p>
CAPES externe	Documentation		
Agrégation interne	LVE: allemand		
CAPES interne	LVE: allemand		
Agrégation externe	LVE: allemand		
CAPES externe	LVE: allemand		
Troisième concours du CAPES	LVE: allemand		
CAPLP externe	Lang viv: allemand-lettres		
Agrégation interne	LVE : chinois		
CAPES externe	LVE : chinois		
CAPES interne	LVE : chinois		
Agrégation externe	LVE : arabe		
CAPES externe	LVE : arabe		
Agrégation interne	LVE : arabe		
CAPES interne	LVE : arabe		
Agrégation externe	Musique		
Agrégation interne	Musique		
CAPES externe	Education musicale-chant choral		
CAPES interne	Education musicale-chant choral		
Troisième concours du CAPES	Education musicale-chant choral		
CAPET externe	Hôt-rest : opt techno culinaires		
CAPET externe	Hôt-rest : opt sc. techno services		
CAPLP externe	Hôt-rest : opt org & prod culinaire		
CAPLP interne	Hôt-rest : opt org & prod culinaire		
CAPLP externe	Hôt-rest : opt services & commerc		
CAPLP interne	Hôt-rest : opt services & commerc		

Concours	Spécialité	Dates de saisie de vos vœux sur le serveur académique	Communication de votre affectation par mail et courrier
Agrégation interne	Philosophie		
Agrégation externe	Philosophie		
CAPES interne	Philosophie		
CAPES externe	Philosophie		
Agrégation interne	Lettres classiques		
Agrégation externe	Lettres classiques		
Agrégation externe	Grammaire		
CAPES interne	Lettres: lettres classiques		
CAPES externe	Lettres: lettres classiques		
Agrégation interne	Lettres modernes		
Agrégation externe spé	Lettres modernes		
Agrégation externe	Lettres modernes		
CAPES interne	Lettres: lettres modernes		
CAPES externe	Lettres: lettres modernes		
Troisième concours du CAPES	Lettres: lettres modernes		
Agrégation interne	LVE: anglais		
Agrégation externe spé	LVE: anglais		
Agrégation externe	LVE: anglais		
CAPES interne	LVE: anglais		
CAPES externe	LVE: anglais		
Troisième concours du CAPES	LVE: anglais		
CAPLP interne	Lang viv: anglais-lettres		
CAPLP externe	Lang viv: anglais-lettres		
Agrégation interne	LVE: espagnol		
Agrégation externe	LVE: espagnol		

CAPES interne	LVE: espagnol
CAPES externe	LVE: espagnol
Troisième concours du CAPES	LVE: espagnol
CAPLP interne	Lang viv: espagnol-lettres
CAPLP externe	Lang viv: espagnol-lettres
CAPLP externe	Anglais - Espagnol
Agrégation externe	Géographie
Agrégation externe	Histoire
Agrégation interne	Histoire géographie
CAPES interne	Histoire géographie
CAPES externe	Histoire géographie
CAPLP interne	Lettres-histoire et géographie
CAPLP externe	Lettres-histoire et géographie
CAPET externe	SII: option constructions
Troisième concours du CAPET	SII: option constructions
Agrégation interne	SII: option constructions
Agrégation externe	SII: option constructions
CAPET interne	SII: opt ingénierie électrique
CAPET externe	SII: opt ingénierie électrique
Troisième concours du CAPET	SII: opt ingénierie électrique
Agrégation interne	SII: opt ingénierie électrique
Agrégation externe	SII: opt ingénierie électrique
CAPET interne	SII: option informatique
CAPET externe	SII: option informatique
Troisième concours du CAPET	SII: option informatique
Agrégation externe	SII: option SII ing informatique
Agrégation interne	SII: option ingénierie mécanique
Agrégation externe	SII: option ingénierie mécanique
CAPET interne	SII: option ingénierie mécanique
CAPET externe	SII: option ingénierie mécanique
Troisième concours du CAPET	SII: option ingénierie mécanique
Agrégation interne	Sciences de la vie terre univers
Agrégation externe spé	Sciences de la vie terre univers
Agrégation externe	Sciences de la vie terre univers
CAPES interne	Sciences de la vie et de la terre
CAPES externe	Sciences de la vie et de la terre
Agrégation interne	Arts plastiques
Agrégation externe	Arts plastiques
CAPES interne	Arts plastiques
Troisième concours du CAPES	Arts plastiques
CAPES externe	Arts plastiques
Agrégation externe	Informatique
CAPES externe	Numérique et sc informatiques
Troisième concours du CAPES	Numérique et sc informatiques
Agrégation interne	Design et métiers d'art
Agrégation externe	Design et métiers d'art
CAPET interne	Design et métiers d'art
Troisième concours du CAPET	Design et métiers d'art
CAPET externe	Design et métiers d'art
CAPLP interne	Design Mét.d'art op design
CAPLP externe	Design Mét.d'art op design
Troisième concours du CAPLP	Design Mét.d'art op design
CAPLP interne	Design Mét.d'art op métiers d'art
CAPLP externe	Design Mét.d'art op métiers d'art
Troisième concours du CAPLP	Désign Mét.d'art op métiers d'art
Agrégation interne	Biochimie - génie biologique
Agrégation externe	Biochimie - génie biologique
CAPET interne	Biotech: opt biochimie-génie bio
CAPET externe	Biotech: opt biochimie-génie bio
CAPET externe	Biotech: opt sante-environnement
CAPLP interne	Biotech: opt santé-environnement
CAPLP externe	Biotech: opt santé-environnement

**du lundi 7 juillet
2025
17h**

**au mardi 8 juillet
2025
17h**

**à partir du
jeudi 10 juillet
2025**

Troisième concours du CAPLP	Biotech: opt santé-environnement
Agrégation interne	Sciences médico-sociales
Agrégation externe	Sciences médico-sociales
CAPET interne	Sciences-tech médico-sociales
CAPET externe	Sciences-tech médico-sociales
CAPLP interne	Sciences-tech médico-sociales
CAPLP externe	Sciences-tech médico-sociales
Agrégation interne	Economie et gestion
Agrégation externe	Eco GE: opt adm et ress hum
CAPET interne	Eco GE: opt comm organisat GRH
CAPET externe	Eco GE: opt comm organisat GRH
Troisième concours du CAPET	Eco GE: opt comm organisat GRH
Agrégation externe	Eco GE: opt finance et cont
CAPET interne	Eco GE: opt compta et finance
CAPET externe	Eco GE: opt compta et finance
Troisième concours du CAPET	Eco GE: opt compta et finance
Agrégation externe	Eco GE: opt marketing
CAPET interne	Eco GE: opt marketing
CAPET externe	Eco GE: opt marketing
Troisième concours du CAPET	Eco GE: opt marketing
Agrégation externe	Eco GE: opt syst d'inf
CAPET interne	Eco GE: opt info. SI
CAPET externe	Eco GE: opt info. SI
Troisième concours du CAPET	Eco GE: opt info. SI
Agrégation externe	Eco GE: opt prod de serv
CAPET externe	Eco GE: opt activités tourist
CAPLP interne	Eco GE: opt commer vente
CAPLP externe	Eco GE: opt commer vente
CAPLP externe	Eco GE: opt trans logist
Troisième concours du CAPLP	Eco GE: opt trans logist
CAPLP externe	Eco GE: opt gestion admin
CAPLP externe	Economie gestion opt sécurité

Concours	Spécialité	Dates de saisie de vos vœux sur le serveur académique	Communication de votre affectation par mail et courrier
Agrégation interne	Mathématiques		
Agrégation externe spé	Mathématiques		
Agrégation externe	Mathématiques		
CAPES interne	Mathématiques		
Troisième concours du CAPES	Mathématiques		
CAPES externe	Mathématiques		
CAPLP interne	Math-physique chimie		
CAPLP externe	Math-physique chimie		
Troisième concours du CAPLP	Math-physique chimie		
Agrégation externe spé	Physique-chimie: option physique		
Agrégation externe	Physique-chimie: option physique		
Agrégation externe spé	Physique-chimie: option chimie		
Agrégation externe	Physique-chimie: option chimie		
Agrégation interne	Physique-chimie		
CAPES interne	Physique-chimie		
CAPES externe	Physique-chimie		
Troisième concours du CAPES	Physique-chimie		
Agrégation interne	Education physique et sportive		
Agrégation externe	Education physique et sportive		
CAPEPS interne	CAPEPS		
CAPEPS externe	CAPEPS		

Troisième concours du CAPEPS	CAPEPS
CAPLP externe	Génie ind: opt bois
Troisième concours du CAPLP	Génie ind: opt bois
CAPLP interne	Génie ind: opt matériaux souples
CAPLP externe	Génie ind: opt matériaux souples
CAPLP interne	Génie ind: opt struct. métalliq
CAPLP externe	Génie ind: opt struct. métalliq
CAPLP interne	Génie ind: opt plast & composites
CAPLP interne	Génie civil: opt const économie
CAPLP externe	Génie civil: opt const économie
Troisième concours du CAPLP	Génie civil: opt const économie
CAPLP interne	Génie civil: opt cons réalisation
CAPLP externe	Génie civil: opt cons réalisation
CAPLP interne	Bâtiment: opt peinture-revêtemen
CAPLP externe	Bâtiment: opt peinture-revêtemen
Troisième concours du CAPLP	Bâtiment: opt peinture-revêtemen
CAPLP interne	Génie civil: opt équip tec énerg.
CAPLP externe	Génie civil: opt équip tec énerg.
Troisième concours du CAPLP	Génie civil: opt équip tec énerg.
CAPLP interne	Génie méca: opt construction
CAPLP externe	Génie méca: opt construction
CAPLP interne	Génie méca: opt maint. véhicules
CAPLP externe	Génie méca: opt maint. véhicules
Troisième concours du CAPLP	Génie méca: opt maint. véhicules
CAPLP interne	Génie méca: opt MSMA
CAPLP externe	Génie méca: opt MSMA
CAPLP interne	Génie élect.: opt électronique
CAPLP externe	Génie élect.: opt électronique
Troisième concours du CAPLP	Génie élect.: opt électronique
CAPLP interne	Génie élect: opt électrotechnique
CAPLP externe	Génie élect: opt électrotechnique
Troisième concours du CAPLP	Génie élect: opt électrotechnique

du
mercredi 9 juillet
2025
17h

au
jeudi
10 juillet 2025
17h

à partir du
mardi
15 juillet 2025